

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 25 mars 2022

Aux directions de centres d'action bénévoles

Objet : Erratum – Rapport annuel de gestion 2020-2021 du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous informer qu'une erreur s'est produite dans le rapport annuel de gestion 2020-2021 du CIUSSS de l'Estrie. En effet, le montant PSOC déclaré n'est pas conforme aux lettres de financement que nous vous avons transmises. Ce faisant, nous vous informons que ces dernières ont préséance.

Puisque nous ne pouvons modifier le rapport annuel après son dépôt, une note explicite faisant état de cette mise à jour sera déposée sur le site santé Estrie à cet effet : <https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/rapports>

Le tout sera corrigé dans le prochain rapport annuel de gestion de l'établissement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Emilie Kahr
Conseillère cadre, soutien au partenariat
Responsable PSOC

EK/fl

c.c. Mme Pascale Bélisle, adjointe au directeur, PDG